

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 22 avril 2024, à 19 h au bureau municipal, au 1245, rue Principale.

Sont présents :

Mesdames les conseillères :

Messieurs les conseillers :

Jean-Philippe Bibeau
Pascale Boislard
François Gosselin
Diane Kirouac
Nicolas Labbé
Francis Lacharité

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dominique Poulin. Monsieur François Gardner, directeur général et greffier-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Contrat de déneigement 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027;
4. Modification à la programmation de la TECQ;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

2024-04-99 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la présente séance extraordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Municipalité de Saint-Albert par courriel le 17 avril 2024;

Sur une proposition de la conseillère, Mme Diane Kirouac, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Période de questions ».

Adoptée

2024-04-100 Contrat de déneigement pour les périodes 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027

Attendu que la municipalité a demandé, lors d'un appel public, soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver, pour des périodes d'un an et de trois ans;

Attendu que nous avons reçu une seule soumission et que celle-ci était conforme, le résultat est le suivant :

Soumissionnaires	Prix au kilomètre avant taxes par saison	
	1 an	3 ans
Transports J.P. Desrochers Inc.		
2024-2025	4 825 \$	4 825 \$
2025-2026		4 900 \$
2026-2027		5 025 \$

Il est proposé par Monsieur Jean-Philippe Bibeau

Que le contrat d'entretien de chemins d'hiver pour les saisons 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 soit accordé à Transport J.P. Desrochers inc.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2024-04-101 Modification à la programmation de la TECQ

Attendu que la municipalité de Saint-Albert a adopté lors de sa séance ordinaire du 8 avril 2024 la résolution 2024-04-89 modifiant sa programmation des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024;

Attendu que le montant restant de ce soutien financier se situe à environ 71 000 \$;

Il est proposé par Mme Pascale Boislard et résolu que:

La somme restante de la TECQ 2019-2024 soit consacré à des travaux d'asphaltage des rues Lacharité, Tardif, Landry et Lafrance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-04-102 Levée de la séance extraordinaire du 22 avril 2024

Il est proposé par M. François Gosselin de lever la séance extraordinaire du 22 avril 2024 à 19 h 55.

Je, Dominique Poulin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*. »

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil

Dominique Poulin
Maire

François Gardner
Directeur général et greffier-trésorier